



# Calendrier Agricole

pour la

## Campagne 2026

dans la zone de

## Hautes Savanes Guinéennes



## GLOSSAIRE

**Calendrier Agricole** : Outil d'aide à la prise des décisions et d'appui-conseil pour la planification, la gestion et le suivi des activités agricoles. Il présente les types de spéculations agricoles (maïs, sorgho, haricot, etc.), les opérations agricoles (préparation des champs, semis, entretiens, etc.) dans une zone agro écologique donnée (Soudano-Sahélienne, Hautes Savanes Guinéennes, Forestière à pluviométrie bimodale, Hauts Plateaux et Forestière à pluviométrie monomodale).

**Climat** : Ensemble des éléments et phénomènes météorologiques (température, pression atmosphérique, précipitations, vent, etc.), ainsi que leur dynamique dans le temps et l'espace (traduite par les saisons) qui caractérisent un lieu donné ou un espace géographique précis pendant une longue période (au moins 30 ans selon l'OMM).

**Variabilité climatique** : Variations des paramètres météorologiques (température, pluviométrie, etc.) autour d'une moyenne à des échelles de temps saisonnières et inter annuelles dans une région donnée.

**Changement climatique** : encore appelé dérèglement climatique, il correspond à une modification durable (de la décennie au million d'années) des paramètres statistiques (paramètres moyens, variabilité, etc.) du climat global de la terre ou de ses divers climats régionaux. Ces changements peuvent être dus à des processus intrinsèques à la terre, à des influences extérieures ou plus récemment aux activités humaines.

**Zone Agro écologique** : unité géographique définie en termes de climat, de géomorphologie et de sols, et/ou du couvert végétal et possédant un éventail spécifique de potentiels et de contraintes pour l'utilisation des terres. Le Cameroun en compte cinq zones agroécologiques à savoir les Zones Soudano-Sahélienne, Hautes Savanes Guinéennes, Forestière à pluviométrie Bimodale, Hauts Plateaux et Forestière à Pluviométrie monomodale.

## RÉSUMÉ

Les prévisions climatiques pour les mois d'avril à juin 2026 indiquent une légère diminution des quantités de précipitations par rapport à la moyenne historique (1982 à 2022) dans la région de l'Adamaoua (zone des Hautes Savanes Guinéennes).

Les prévisions climatiques pour les mois d'avril à juin 2026 indiquent :

### Pour les températures

**Une augmentation globale des températures moyennes par rapport aux moyennes enregistrées aux mois d'avril à juin de 1982 à 2022** dans la région de l'Adamaoua (zone des Hautes Savanes Guinéennes).

### Pour les précipitations

**Une légère diminution des quantités de précipitations par rapport à la moyenne enregistrée au mois d'avril à juin de 1982 à 2022** dans la région de l'Adamaoua (zone des Hautes Savanes Guinéennes).

**Un démarrage probable de la saison des pluies :**

- **à partir de la première décade (entre le 01 et le 08) du mois d'avril 2026** dans le **département du Mayo-Banyo** (Banyo, Bandam, Mayo Banyo, Songkolong, Kimi, Bouba, Mayo Darle, Adamu, Mbamti, Bankim, Nyamboya, Sambolabbo, etc.), les parties Sud et Ouest du **département du Djérem** (Tibati, Mbakaou, Mbirim, Djombi, Koata, Nyanda, Bamyanga, Zamboi, etc.) ;
- **entre la première et la deuxième décade (entre le 07 et le 17) du mois d'avril** dans les parties Sud, Centrale et Sud-ouest du **département de la Vina** (Ngaoundéré, Likok, Anloua, Metet, Martap, etc), les parties Sud et Centrale du **département Faro et Deo** (Galim-Tignère, Dankali, Gassanguel, Paro Baya, Pom, Alhadji, Tignère, Tchabal Amadou, Gadjiwan, Mayo Baleo, etc) ;
- **de la deuxième à la troisième décade (entre le 18 et le 26) du mois d'avril** dans les **départements du Mbéré** (Meiganga, Meidouyou, Ngaoubela, Bindiba, Lokoti, etc.), la **Partie Est du département du Djérem** (Ngaouandal, Djounde etc) et la **partie Est du département de la Vina** (Belel, Nganha, Idool, Nabemo, Tourningal, Mbe-sassa, Nyambaka, etc.) ;
- **entre la troisième décade d'avril et la première décade du mois de mai (entre le 22 avril et le 04 mai) 2026** dans les **départements du Faro et Deo** (Kontcha, Alme et Sarki Mata) et de **la Vina** (Wak, Karna Manga, Nyassar, Wame Grand et Mbé).

Fort de ce qui précède, l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC), conjointement avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), proposent **un démarrage des semis** :

- **entre le 04 et le 11 avril 2026** dans le **département du Mayo-Banyo** (Banyo, Bandam, Mayo Banyo, Songkolong, Kimi, Bouba, Mayo Darle, Adamu, Mbamti, Bankim, Nyamboya, Sambolabbo, etc.), les parties Sud et Ouest du **département du Djérem** (Tibati, Mbakaou, Mbirim, Djombi, Koata, Nyanda, Bamyanga, Zamboi, etc.) ;
- **entre le 10 et le 20 avril 2026** dans les parties Sud, Centrale et Sud-ouest du **département de la Vina** (Ngaoundéré, Likok, Anloua, Metet, Martap, etc), les parties Sud et Centrale du **département Faro et Deo** (Galim-Tignère, Dankali, Gassanguel, Paro baya, Pom, Alhadji, Tignère, Tchabal Amadou, Gadjiwan, Mayo Baleo, etc) ;
- **entre le 21 et le 29 avril 2026** dans les **départements du Mbéré** (Meiganga, Meidouougou, Ngaoubela, Bindiba, Lokoti, etc.), la **partie Est du département du Djérem** (Ngaouandal, Djounde, etc.) et la **partie Est du département de la Vina** (Belel, Nganha, Idoal, Nabemo, Tourningal, Mbe-Sassa, Nyambaka, etc.) ;
- **entre le 25 avril et le 07 mai 2026** dans les **départements du Faro et Deo** (Kontcha, Alme et Sarki Mata) et de **la Vina** (Wak, Karna Manga, Nyassar, Wame Grand et Mbé).

# 1. INTRODUCTION

## 1.1. Contexte et justification

Le 6<sup>ème</sup> Rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) de 2022 confirme l'évidence des changements climatiques et ses impacts néfastes sur le développement socio-économique et sur les écosystèmes. Ce Rapport révèle particulièrement le caractère très vulnérable de l'Afrique aux changements climatiques et souligne les risques et impacts nombreux que subit déjà ce continent. Dans les pays de la corne de l'Afrique, il est observé que les sécheresses extrêmes entraînent des pertes agricoles causant un manque d'accès aux aliments pour les populations. En 2011, 12,4 millions de personnes souffraient de famine à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya et en Somalie (FAO, 2011). Ainsi, la recherche des solutions aux impacts négatifs sur les secteurs de développement, dus aux perturbations climatiques devient une priorité pour les États africains.

Au Cameroun, les changements climatiques se manifestent entre autres par une perturbation des dates de démarrage et de fin des saisons des pluies, la baisse des quantités de pluies, la diminution du nombre de jours des pluies, la multiplication de plus en plus récurrentes et catastrophiques des situations météorologiques extrêmes (inondations, sècheresses, vents violents, tempêtes de sable et de la brume sèche, etc.). Tous ces effets des changements climatiques ont pour corolaire la perturbation des activités agropastorales, la recrudescence des pathologies des plantes cultivées, la perte de la biodiversité, les conflits dans la gestion des ressources naturelles, l'insécurité alimentaire, la migration des populations et la dégradation des écosystèmes.

L'insuffisance des prévisions et des informations de références sur ces aléas augmente la vulnérabilité du pays vis-à-vis des changements climatiques (PNACC 2015, Communications Nationales 2005 et 2014, PAN-LCD 2006, NBSAP 2012).

Le Cameroun, conscient des enjeux de ce phénomène planétaire pour son développement socio-économique, s'est engagé dans des processus d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques notamment la ratification de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, l'adhésion au Protocole de Kyoto et tout récemment, la signature et la ratification de l'Accord de Paris. Afin de mieux suivre les engagements qu'il a pris dans le cadre des Conventions et Protocoles sus indiqués, le Chef de l'État a créé et opérationnalisé l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) et lui a confié la mission principale de **« suivre et évaluer les impacts socio-économiques et environnementaux des changements climatiques, et de proposer**

**des mesures de prévention, d'atténuation et/ou d'adaptation aux effets néfastes et risques liés à ces changements ».** Ainsi, l'Observatoire en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), produit chaque année un calendrier agricole. Celui-ci constitue un outil d'aide à la prise de décisions et d'appui-conseil pour les activités agricoles et d'adaptation aux effets des changements climatiques. Le présent document constitue un Calendrier Agricole spécifique à la zone des Hautes Savanes Guinéennes au cours de la saison de pluies qui va d'avril à juin 2026.

## 1.2. Méthodologie

L'élaboration du Calendrier Agricole pour la Zone Agro écologique (ZAE) des Hautes Savanes Guinéennes, a nécessité :

### a) La collecte des données

Il s'agit :

- des données climatiques collectées dans les plateformes des grands centres internationaux (Accuweather, Windy, IRI, NOAA, ACMAD, Météofrance, ACMAD, NCEP, etc.) ;
- des données de terrain relatives aux expériences des producteurs ;
- des informations exploitées dans les rapports d'activités des structures techniques du MINADER, de l'IRAD et du CIFOR.

### b) Traitement et analyse des données

Le traitement des données s'est fait au moyen des logiciels statistiques (Excel, SPSS, Stata, ArcGIS, QGIS, etc.). L'analyse des données a fait appel à l'utilisation des moyennes, des pourcentages, des écarts, appuyée par des analyses descriptives.

Dans le ce cadre de l'exploitation et de l'analyse des informations, plusieurs séances de travail ont été organisées par une équipe technique conjointe, constituée d'Experts du MINADER et de l'ONACC,

Après des séances de relecture, le Calendrier Agricole spécifique à la zone agroécologique de Hautes Savanes Guinéennes a été validé au cours d'un atelier qui a connu la participation de plusieurs acteurs.

## 2. SYNTHÈSE DES PRÉVISIONS CLIMATIQUES POUR LA PÉRIODE ALLANT D'AVRIL À JUIN 2026

Au vu du contexte climatique global, des travaux de recherches menés par l'ONACC sur la dynamique spatiale et temporelle de la pluviométrie dans les cinq zones agroécologiques du Cameroun et des résultats des travaux des Centres internationaux de prévisions sur le climat (NOAA, METEO France, NCEP, ACMAD...), la période comprise entre avril et juin 2026 sera marquée par :

### **A. Au niveau global :**

- l'installation progressive de la mousson du Sud du pays jusqu'au Sud de l'Adamaoua ;
- le retrait progressif de l'Harmattan vers la partie Nord du pays ;
- la migration du Front Inter Tropical (FIT) vers le Sud de la région du Nord.

### **B. Au niveau de la Zone Agroécologique d'intérêt :**

Les prévisions climatiques pour les mois d'avril, mai et juin 2026 indiquent :

#### **Pour les températures**

**Une augmentation globale des températures moyennes par rapport aux moyennes enregistrées aux mois d'avril, mai et juin de 1982 à 2022** dans la région de l'Adamaoua (zone des Hautes Savanes Guinéennes).

#### **Pour les précipitations**

**Une légère diminution des quantités de précipitations au mois d'avril 2026 et un regain des pluies à partir du mois de mai 2026** dans la région de l'Adamaoua (zone des Hautes Savanes Guinéennes).

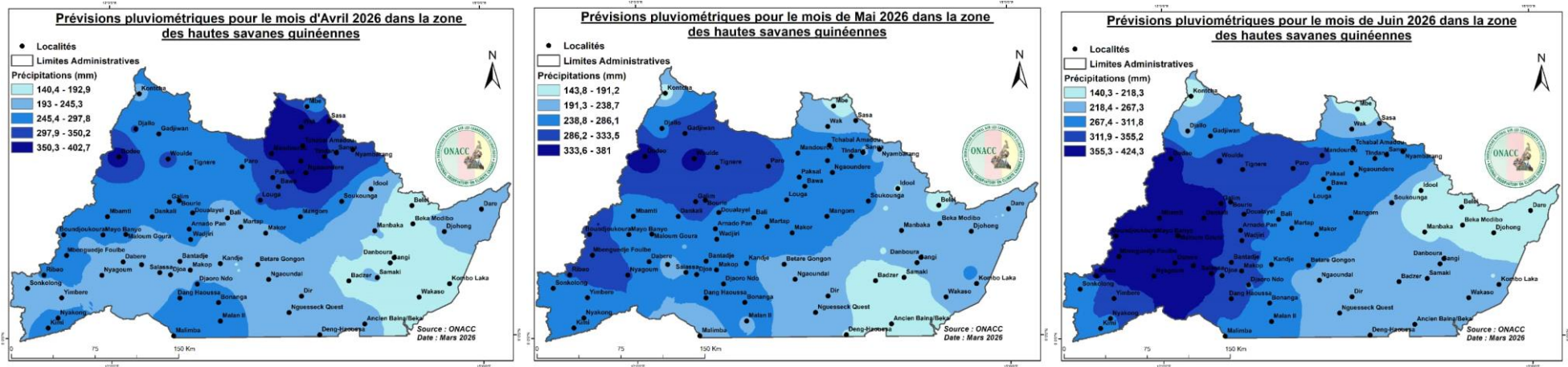
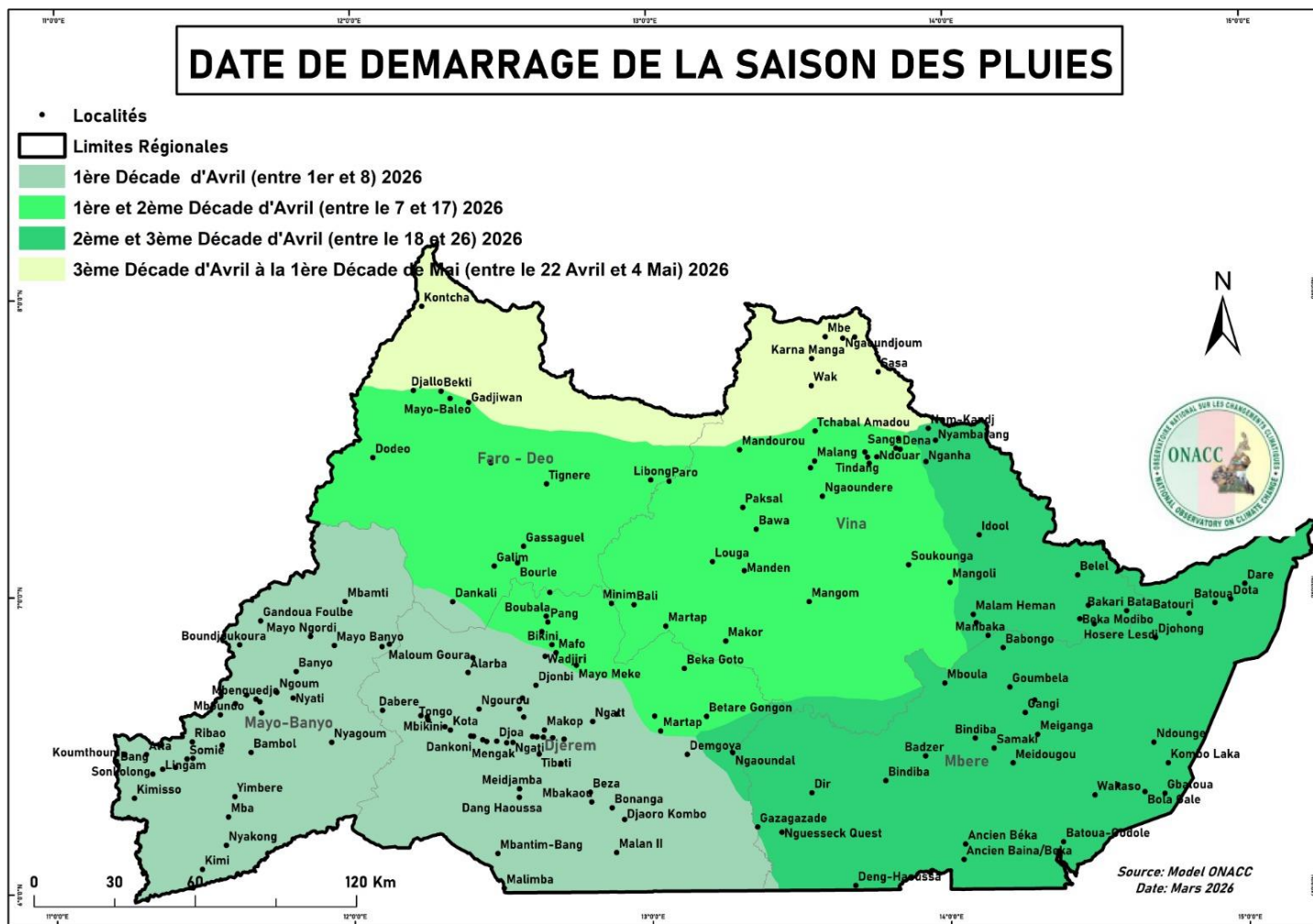


Figure 1 : Prévisions des précipitations pour les mois d'avril, mai et juin 2026 pour la zone des HSG.

### Un démarrage probable de la saison des pluies :

- à partir de la **première décade (entre le 01 et le 08) du mois d'avril 2026** dans le **département du Mayo-Banyo** (Banyo, Bandam, Mayo Banyo, Songkolong, Kimi, Bouba, Mayo Darle, Adamu, Mbamti, Bankim, Nyamboya, Sambolabbo, etc.), les parties Sud et Ouest du **département du Djérem** (Tibati, Mbakaou, Mbirim, Djombi, Koata, Nyanda, Bamyanga, Zamboi, etc.) ;
- entre la **première et la deuxième décade (entre le 07 et le 17) du mois d'avril** dans les parties Sud, Centrale et Sud-ouest du **département de la Vina** (Ngaoundéré, Likok, Anloua, Metet, Martap, etc), les **parties Sud et Centrale du département Faro et Deo** (Galim-Tignère, Dankali, Gassanguel, Paro Baya, Pom, Alhadji, Tignère, Tchabal Amadou, Gadjiwan, Mayo Baleo, etc) ;
- de la **deuxième à la troisième décade (entre le 18 et le 26) du mois d'avril** dans les **départements du Mbéré** (Meiganga, Meidouougou, Ngaoubela, Bindiba, Lokoti, etc.), la **Partie Est du département du Djérem** (Ngaouandal, Djounde etc) et la **partie Est du département de la Vina** (Belel, Nganha, Idool, Nabemo, Tourningal, Mbe-sassa, Nyambaka, etc.) ;
- **entre la troisième décade d'avril et la première décade du mois de mai (entre le 22 avril et le 04 mai) 2026** dans les **départements du Faro et Deo** (Kontcha, Alme et Sarki Mata) et de **la Vina** (Wak, Karna Manga, Nyassar, Wame Grand et Mbé).

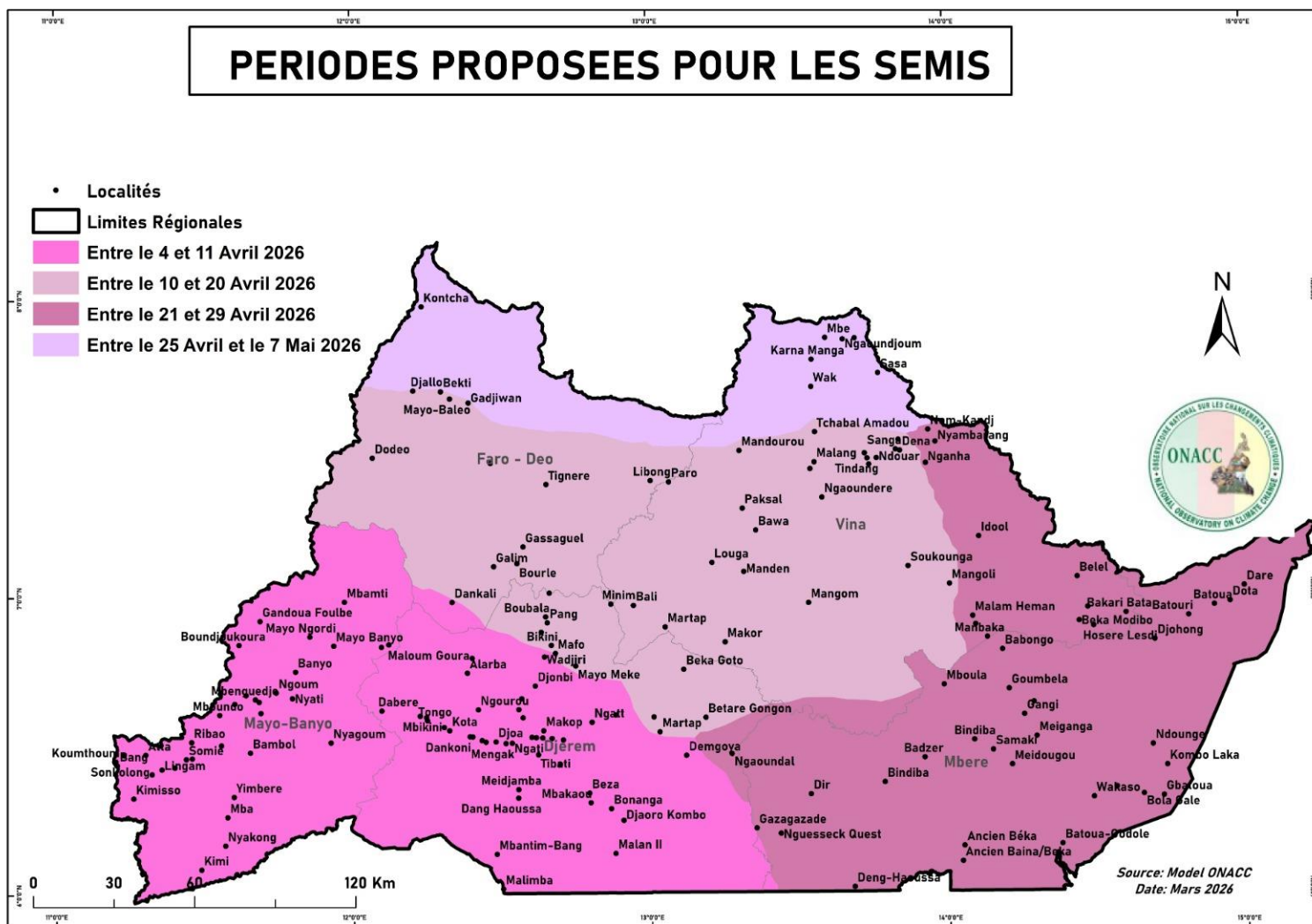


*Figure 2 : Dates probables de démarrage de la saison dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes*

## Propositions des périodes de démarrage des semis :

Fort de ce qui précède, l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC), conjointement avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), proposent **un démarrage des semis** :

- **entre le 04 et le 11 avril 2026** dans le **département du Mayo-Banyo** (Banyo, Bandam, Mayo Banyo, Songkolong, Kimi, Bouba, Mayo Darle, Adamu, Mbamti, Bankim, Nyamboya, Sambolabbo, etc.), les parties Sud et Ouest du **département du Djérem** (Tibati, Mbakaou, Mbirim, Djombi, Koata, Nyanda, Bamyanga, Zamboi, etc.) ;
- **entre le 10 et le 20 avril 2026** dans les parties Sud, Centrale et Sud-ouest du **département de la Vina** (Ngaoundéré, Likok, Anloua, Metet, Martap, etc), les **parties Sud et Centrale du département Faro et Deo** (Galim-Tignère, Dankali, Gassanguel, Paro baya, Pom, Alhadji, Tignère, Tchabal Amadou, Gadjiwan, Mayo Baleo, etc) ;
- **entre le 21 et le 29 avril 2026** dans les **départements du Mbéré** (Meiganga, Meidoungou, Ngaoubela, Bindiba, Lokoti, etc.), la **partie Est du département du Djérem** (Ngaouandal, Djounde, etc.) et la **partie Est du département de la Vina** (Belel, Nganha, Idool, Nabemo, Tourningal, Mbe-Sassa, Nyambaka, etc.) ;
- **entre le 25 avril et le 07 mai 2026** dans les **départements du Faro et Deo** (Kontcha, Alme et Sarki Mata) et de **la Vina** (Wak, Karna Manga, Nyassar, Wame Grand et Mbé).



*Figure 3 : Carte de démarrage des semis pour la zone des Hautes Savanes Guinéennes*

### 3. PRINCIPALES OPERATIONS AGRICOLES À MENER DANS LES ZONES D'INTERET

Le présent calendrier agricole propose un chronogramme pour faciliter aux producteurs une meilleure planification, gestion et suivi des opérations agricoles afin de s'ajuster aux perturbations climatiques et d'optimiser le rendement des cultures.

#### Déroulement des activités

Les principales opérations agricoles prises en compte dans ce calendrier sont :

- a) **Préparation du terrain** : elle commence généralement avant la date présumée pour la mise en place définitive de la culture (semis ou planting).
- b) **Défrichage et nettoyage** : il consiste à défricher et à nettoyer un site. C'est la destruction naturelle ou humaine d'un espace boisé, de forêt ou de « friche », quand il s'agit de mettre fin à l'état boisé, généralement pour mettre le sol en culture ou le transformer en pâturage.
- c) **Labour** : il désigne toute action liée à la mise en valeur de terres agricoles, généralement à l'aide d'outils agricoles manuels (bêche, houe, charrue, etc.) ou mécanisés (motoculteurs, tracteurs, etc.).
- d) **Semis** : il consiste en la mise en terre des semences après le labour et ou le billonnage. Il existe deux modes de semis à savoir le semis direct et le semis en pépinière.
- e) **Entretien** : cette activité regroupe entre autres l'application des fertilisants, le sarclage, le binage et l'élagage.
- f) **Traitement phytosanitaire** : il consiste à appliquer les produits phytosanitaires pour prévenir/lutter contre diverses attaques ou maladies de plantes.
- g) **Récolte** : ensemble des travaux agricoles permettant de collecter les parties utiles des plantes cultivées (fruits, graines, tiges et fibres, feuilles, racines, bulbes, etc.).







































## ANNEXE : EQUIPE DE PRODUCTION

### Supervision générale

**Son Excellence Monsieur Gabriel MBAIROBE**, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ;

**Prof. Dr. Ing. AMOUGOU Joseph Armathé**, Directeur Général de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) et Enseignant au Département de Géographie à l'Université de Yaoundé I, Cameroun ;

**Ing. FORGHAB Patrick MBOMBA**, Directeur Général Adjoint de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC).

### Réalisation

#### Equipe de l'ONACC

**Dr. BATHA Romain Armand Soleil**, Chef de Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA) ;

**ZOUH TEM Isabella**, Chef de Département de Géomatique ;

**NDJELA MBEIH Gaston Evarice**, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes ;

**MESSI AMOUGOU Max**, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de Géomatique ;

**ANABA OLOMO Muriel Frédérique**, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Géomatique ;

**OBENEBANGHA BATE MBI**, Cadre au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA) ;

**Dr. KIMING Ignatius NGALA**, Cadre au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes (DPDSCVA) ;

**Dr. KEYETAT Marie Laure**, Cadre au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes (DPDSCVA) ;

**ABUBAKAR UNUSA**, Cadre au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;

**MBEREBE DELSIA**, Cadre au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;

**Frank Parfait NAMEKONG**, Chargé de Communication et des Relations Publiques ;

**MEKA ZE Philemon Raïssa**, Cadre à la Cellule de la Traduction.

#### Equipe du MINADER

**Ing. MBAIRANODJI André**, Directeur des Enquêtes et des Statistiques Agricoles (DESA) ;

**Ing. MESSI Simon**, Directeur des Organisations Professionnelles Agricoles et de l'Appui aux Exploitations Agricoles (DOPA) ;

**Ing. TELEP YEDE Daniel**, Sous-Directeur de la Vulgarisation Agricole (SDVA/DOPA) ;

**Ing. FOUNADOUDOU**, Chef de la Cellule des Informations et de l'Alerte Rapide (CIAR/DESA) ;

**Ing. NZESSO NANKAM Justine**, Ingénieur d'Etudes (SDVA/DOPA) ;

**Ing. OWONO MINKO MENDOMO Frédérique**, Ingénieur d'Etudes (SDVA/DOPA) ;

**Ing. BELPORO DOKO Franck**, Cadre (CIAR/DESA).